



**Chalet l'Eychauda à Pelvoux (Hautes-Alpes)**  
**Offre de gardiennage 2020**

La Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) s'est donné pour mission de permettre au plus grand nombre de découvrir et pratiquer les activités sportives de montagne et haute montagne, dans le respect du milieu naturel.

Elle est propriétaire ou gestionnaire d'un parc de 120 refuges et chalets, situés en montagne et haute montagne mais aussi parfois en bord de route, ouverts à tous, destinés à promouvoir la découverte de la montagne et de toutes les pratiques, de la randonnée à l'alpinisme, ainsi que l'éducation à l'environnement. Ces hébergements constituent également un outil d'animation touristique et d'aménagement, dans le cadre du développement durable, pour les territoires et leurs habitants.

Le chalet de l'Eychauda à Pelvoux, aux portes du Parc national des Ecrins, est un bâtiment accessible toute l'année par la route.

Situé au départ de nombreuses courses mythiques du massif des Ecrins, il constitue un véritable camp de base pour les adeptes de sports de montagne, alpinisme, escalade, randonnées, ski, cascade de glace, etc., mais aussi pour des séjours en famille.

La FFCAM recherche une personne expérimentée pour assurer la gestion de ce bâtiment (hébergement et restauration).

## 1. Descriptif du bâtiment

Le chalet est situé sur la commune de Pelvoux (Hautes-Alpes) à 1250m d'altitude. Il offre 76 places, réparties en 19 chambres de 4 lits avec sanitaires privatifs dans chaque chambre.

### Nombre de nuitées enregistrées sur cinq ans

2019 : 2966 nuitées sur 9 mois d'ouverture  
2018 : 3994 nuitées sur 12 mois d'ouverture  
2017 : 4406 nuitées sur 12 mois d'ouverture  
2016 : 4998 nuitées sur 12 mois d'ouverture  
2015 : 4020 nuitées sur 12 mois d'ouverture

## 2. Offre actuelle

1. **Activités pratiquées** : alpinisme, escalade, randonnées pédestres, trail, ski alpin (stations de Puy-Saint-Vincent et Pelvoux-Vallouise), ski de fond, ski de randonnées, cascades de glace (sites du Fournel, du Queyras, etc.), raquettes à neige...
2. **Système de réservation en ligne** : oui.
3. **Période de gardiennage** : à définir en fonction de la fréquentation.

## 3. Axes de développement

- développer la fréquentation autour des évènements sportifs organisés aux alentours
- adapter les services aux différents types de clientèles
- affiner les périodes d'ouverture du bâtiment en fonction de la demande
- développer l'offre d'accueil et de restauration-brasserie en journée.

Le gardien devra, avec le gestionnaire, établir un document d'analyse et de bilan annuel sur la gestion du bâtiment.

## 4. Nature du contrat

Le contrat est un mandat d'intérêt commun régi par les articles 1984 et suivants du code civil.

Sa durée pourra être adaptée en fonction des projets présentés par les candidats.

## 5. Début de gardiennage : mai 2020

## 6. Conditions financières

Le gardien perçoit pour le compte de la FFCAM le prix des nuitées, selon les tarifs fixés par la fédération.

Il exerce pour son compte une activité de restauration-brasserie dont il conserve l'intégralité des recettes.

Les conditions financières seront fixées d'un commun accord avec le gardien au vu du projet de développement et des perspectives d'exploitation présentées dans le dossier de candidature.

## 7. Profil recherché

Le candidat devra partager les objectifs de la FFCAM : développement des pratiques pour tous, développement durable et protection du milieu montagnard, et promouvoir ses valeurs et son action.

Capacité à gérer et exploiter un hébergement touristique (établissement recevant du public - ERP) : comptabilité, réglementations (sociale, fiscale, sécurité, réglementation environnementale, etc.).

Capacité à gérer un établissement d'hébergement en site concurrentiel : accueil et restauration à développer, nettoyage et entretien des locaux, gestion des ressources, tri des déchets, conseils aux usagers, etc..

Capacité à assurer l'entretien courant du bâtiment et de ses abords (déneigement des accès, des cuves de gaz l'hiver, débroussaillage de la terrasse, de l'aire de camping l'été) ainsi que la gestion et le petit entretien des équipements (débroussailleuse, tondeuse à gazon, petits travaux de plomberie, programmation du chauffage...).

Qualités relationnelles indispensables : accueil de clientèles diverses, relations avec l'entité gestionnaire, les professionnels et partenaires, etc.

La connaissance du milieu montagnard est indispensable ainsi que la connaissance du massif : histoire locale, itinéraires accessibles depuis le bâtiment été comme hiver, environnement, faune, flore...

Le candidat devra présenter un projet de développement du chalet et posséder des notions de communication / promotion/ commercialisation.

Diplôme de secourisme : **obligatoire** (brevet de secourisme, AFPS, PSC1)

Adhésion à un club de la Fédération : **obligatoire**.

Diplôme de gardien de refuge : non obligatoire mais **hautement apprécié**

## 8. Présentation et contenu des candidatures

Les candidats souhaitant des renseignements sont priés de se rapprocher de Sabine SIMULA au service FFCAM de Pelvoux.

\* Pièces obligatoires pour toute candidature :

- Lettre de candidature et de motivation
- CV
- Questionnaire FFCAM (ci-joint)
- Projet de développement du chalet, précisant notamment l'engagement du candidat en matière :
  - d'accueil,
  - de restauration,
  - de promotion et de commercialisation du bâtiment, relations avec les structures touristiques et le réseau de socioprofessionnels....
- Compte d'exploitation prévisionnel sur 2 ans
- Tous documents justificatifs.

### Organisme gestionnaire

Le comité départemental FFCAM de l'Isère est l'organisme mandaté par la FFCAM pour assurer la gestion de ce bâtiment.

### Date limite de réception des offres

**20 mars 2020**

à l'adresse suivante :

**FFCAM**

**A l'attention de Sabine SIMULA**

**Le Sarret**

**05340 PELVOUX**

**[s.pelvoux@ffcam.fr](mailto:s.pelvoux@ffcam.fr)**

**Tél pour informations complémentaires : 04 92 44 07 48 choix 1**

Et copie par mail :

**CD38 FFCAM**

**Jean-Paul CANDE**

**[jp.cande@free.fr](mailto:jp.cande@free.fr)**

\* Entretiens pour les candidat(e)s retenu(e) et réponse : courant avril 2020.